

COVID-19 : les questions récurrentes



Collecte de données personnelles sur le lieu de travail, "pass sanitaire" et obligation vaccinale, questions-réponses de la CNIL.

Afin de limiter la propagation de l'épidémie de Covid-19, les employeurs peuvent être amenés à collecter des données personnelles. La CNIL rappelle quelques principes et répond aux questions concernant la protection de ces données personnelles pour le "pass sanitaire" et la vérification du respect de l'obligation vaccinale.

[Consulter les questions-réponses sur le pass sanitaire et l'obligation vaccinale](#)

[Consulter les questions-réponses sur la collecte de données personnelles sur le lieu de travail](#)

